



SYNTEF CFDT

Ministère de l'Emploi, Inspection du Travail des Transports, Inspection du Travail de l'Agriculture, ANACT

21 Décembre 2007

Fusion des services d'inspection Quelles perspectives ?

L'ensemble des organisations syndicales, à l'exception d'une seule, s'est prononcé en faveur de la fusion des différents services de l'Inspection du Travail, estimant nécessaire de pouvoir assurer une égalité de traitement pour tous les employeurs et donc pour l'ensemble des salariés en dehors de tout esprit partisan et surtout loin des lobbies. Cette fusion doit aussi permettre d'apporter un appui de qualité pour l'ensemble des agents en section et aussi de mieux les protéger.

L'annonce faite le 12 décembre dernier dans le cadre de la RGPP, d'une fusion des services d'inspection du travail, sous l'égide d'une direction régionale unique, a entraîné une vive réaction de la part de ceux qui s'opposent à cette fusion, sans toutefois qu'ils justifient leur position ! De quoi faut-il avoir peur ? y a-t-il une « menace », pourquoi et pour qui ?

Le SYNTEF-CFDT estime que cette fusion, même si les pouvoirs publics n'affichent pas ce type d'objectif, **est une véritable opportunité** pour permettre de renforcer l'indépendance de l'ensemble de l'inspection et rompre le trop grand isolement de certains collègues en ITT ou en ITEPSA. Nous regrettons cependant que les Organisations Syndicales n'aient pas été suffisamment associées à la démarche de fusion et aux expérimentations menées en Dordogne et dans le Pas de Calais.

Les résultats des dernières CAP ont montré une véritable hémorragie des effectifs de contrôle de l'ITEPSA. De plus, de nombreux postes restent encore vacants, au détriment, notamment, des salariés relevant du régime agricole : nombre d'entre eux d'ont pas vu un agent de contrôle depuis très longtemps.

Pour le SYNTEF-CFDT, **la fusion des services devrait permettre de mieux répondre à cette absence sur le terrain** en donnant aux agents en section d'inspection du travail compétence pour visiter sans discrimination toutes les entreprises de leur secteur géographique. Bien entendu, cet élargissement des prérogatives ne peut s'entendre qu'en garantissant a minima des moyens constants pour fonctionner, notamment les indispensables secrétariats d'inspection.

Contrairement à ce que déclarent certains, la fusion n'est pas synonyme de démantèlement de l'inspection du travail, pour autant qu'elle ne remette pas en cause le renforcement des effectifs prévus par le PMDIT et qu'elle fasse l'objet d'une réelle concertation avec les Organisations syndicales pour définir les modalités et le calendrier de sa mise en œuvre.

Le SYNTEF-CFDT entend donc jouer, sans esprit corporatiste, un rôle d'interlocuteur ferme et vigilant, en capacité de faire des propositions cohérentes et constructives, et sera aux côtés de tous les agents concernés pour contribuer à leur garantir le maintien de leurs conditions d'emploi et le plein exercice de leurs missions.

Nous ne pouvons nous associer à ceux qui annoncent « *une résistance totale et musclée* », cela nous rappelle trop la façon d'agir de certains lobbies agricoles, notamment à l'encontre des agents de l'ITEPSA. Rappelons-nous certaines réactions de ces lobbies !!

Aujourd'hui, il n'est pas question d'accepter n'importe quelle fusion dans n'importe quelles conditions ni de l'accompagner sans exigences.

Le SYNTEF-CFDT souhaite être à l'écoute des agents pour construire l'Inspection du travail de demain. Cette inspection devra répondre, encore mieux qu'aujourd'hui et quel que soit le secteur professionnel concerné, aux attentes de tous les salariés, tant en termes de respect de leurs conditions de travail que de leurs droits.

Toute l'information du SYNTEF-CFDT sur son blog :

www.syntef-cfdt.com